

L'**ACTION** *nationale*

L'Action Nationale :
L'heure du salut national

Jean-Marc Léger :
Le nationalisme à l'heure de la révolution

André-Marc Valois :
Crépuscule de la démocratie

La censure américaine et le cinéma

par Jean Pellerin

LE MOIS:

A l'écart du monde

*Notre livraison prochaine sur
la pensée d'Henri Bourassa*

L'ACTION NATIONALE,

REVUE MENSUELLE

● Directeur: **André LAURENDEAU** ●

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont: MM. Anatole Vanier, président; François-Albert Angers, vice-président; Jean-Marc Léger, secrétaire; Paul-Émile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R.P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, René Chaloult, André Laurendeau, Gérard Fillon, L.-Athanase Fréchette, Jean Drapeau, Guy Frégault, Jacques Perrault, Dominique Beaudin, Clovis-Émile Couture, Jean Deschamps, R.P. Richard Arès, S.J., Wheeler Dupont, André Dagenais, Alphonse Lapointe, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau.

Administration :

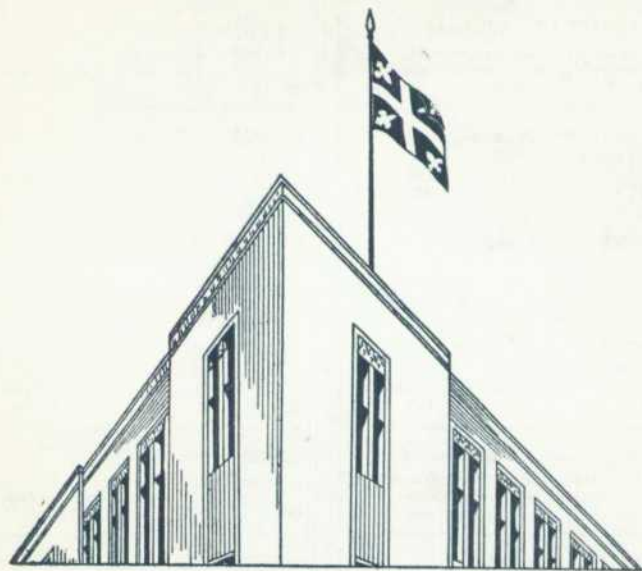
986, est, rue RACHEL, MONTREAL
CHerrier 5253

L'abonnement est de \$3.00 par année

L'abonnement de soutien : \$5.00

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.*

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères
LIMITÉE

Montréal

Magasin à rayons: 865 est, rue Ste-Catherine,

Comptoir Postal: 780, rue Brewster,

Succursale magasin pour hommes: Hôtel Windsor.

LES AMIS DE LA REVUE

RAYNAULT, Adhémar

Achat et vente de propriété
Prêts : 1^e et 2^e hypothèque
● 3573 est, Ontario — FA 1751

CHAUSSÉ, Fernand AVOCAT

● 152 est, Notre-Dame
MA 1922

DENIS, Arcadius AVOCAT

● 86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

DORAIS, Jean-Louis AVOCAT

● 57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

THERRIEN, F.-E., avocat

● Ch. 812, Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig, Mtl.
HA 3797

VANIER, Anatole AVOCAT

● 57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRÉCHETTE, L.-A. NOTAIRE

● 159 ouest, Craig
LA 9607

ROBILLARD, Michel NOTAIRE

● 934, Ste-Catherine est
LA 3158

POULIN, Albert ARCHITECTE

● 1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TEL. : 2-4620

ALBERT ROUSSEAU Ltée

● Charbon - Huile
10720, Milles
DU 4146

LAVIGNE, C.-E.

● Courtier d'assurances
3750, rue Lacombe
AT 6433

PAQUIN, Philias

● PHARMACIEN
Angle Boul. Rosemont et Chabot
CR 2358

SARRAZIN, Arthur

● PHARMACIEN
Sarrzin-Choquette,
Montréal

PAQUETTE, P.-E.

● FERRONNERIE
1115 est, rue Mont-Royal
GI 3337

CARON, Marcel

● Assurances générales
5117, Boul. Rosemont, Mtl.
TU 3273

LANGEVIN, J.-H.

● Courtier en Assurances
937 Hartland, Montréal
AT 4810 — Bur. : HA 7223

LAROCHE, Willie, C.C.S.

● Assurances générales
477, St-François-Xavier, ch. 310
Bur. : HA 0422 - Rés. : HA 8064

EMILIEN ROCHETTE & FILS

● Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-5233
352, rue St-Valier, Québec

PERREAU, Robert

● La Sauvegarde, Assurance-Vie
7950, rue Lafontaine, Mtl.
HA 7221

FOURNIER, Albert

● Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
HA 4548

ROY, Roméo
Spécialités pharmaceutiques
● Longueuil, P.Q.
OR 5-0349

DESCHÊNES & Fils Ltée
Matériaux de plomberie et chauff.
● 5685, Iberville
FR 5176-7

MASSÉ, Paul
AVOCAT
● 152 est, rue Notre-Dame
BE 1971

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.
ARCHITECTE
● 3, avenue Kelvin, Outremont
AT 3434

ANGERS, Adrien, C. d'A.A.
Assureur agréé
● Bureau : 4009, rue Hochelaga
CL 7797

 POMPONNETTE INC.
● J. BRASSARD, prés.
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

MAXIME
Nettoyeurs & Teinturiers
● 4140, rue St-Denis
BE 1158

NADON et DE CARUFEL
Comptables agréés
● 10 ouest, rue St-Jacques
PL 2739

Salaison MAISONNEUVE
● BACON marque "MORIN"
1430, De LaSalle
CL 4086-7

SANSOUCY, Arthur
BOUCHER-ÉPICIER
● 3995, Hochelaga
CL 2839

AUG. BRUNETTE Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE
● 4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

DUST-O-DUST
Poudre à balayer
● 7028, De La Roche, Mtl.
Rolland Trépanier — CA 9071

La Cie TULIPPE Ltée
Cravates, écharpes et robes de
● chambre 4630, rue Iberville, Mtl.
FA 2533

SÉGUIN, Paul-Émile
NOTAIRE
● 6726, St-Hubert
DO 8739

CAMBRON, M., B.Ph., L. Ph.
Propriétaire Pharmacie Cambron
● Spécialité : Prescriptions
775 est, rue Roy — HA 9753

GALARDO, Armand
"Fruiterie St-Louis-de-France"
● Epicerie, viandes cuites.
515, rue Roy — PL 1729

TOUJOURS

- les plus récents modèles
- les plus nouveaux tissus

CHEZ LES TAILLEURS

J O L Y

251 est, rue STE-CATHERINE,
Montréal. HArbour 1171

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.

159 Ouest, rue Craig,
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

MA. 1339

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :

Ascenseurs modernes de tous genres,
soudures électriques et autogènes, etc.

206, rue du Port

Québec

TOUS LES
ACCESSOIRES
ÉLECTRIQUES

(strictement en gros)



"Le temple de la lumière"

**BEN
BÉLAND**
INCORPORÉE

Ben BÉLAND, président - Jean BELAND, Ing. P., sec.-trés.
7152, boul. ST.-LAURENT, Montréal — GRavelle 2465

Pour devenir propriétaire . . .

Épargnez avec :

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES

Limitée

1306 est, Ste-Catherine, Montréal

Tél. : CHerrier 5415-5515

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

•
VOLUME XLII
•

DIRECTEUR : ANDRÉ LAURENDEAU

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE
986 est, rue RACHEL
MONTREAL

Vingt et unième année

deuxième semestre 1953

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) blanche(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'ACTION NATIONALE

VOL. XLII, No 9

MONTREAL

Septembre 1953

“L’heure du salut national”

“Quand on compte ses ancêtres, c’est qu’on ne compte plus”, disait un jour Chateaubriand. Ne pourrait-on, transposant cette parole sur le plan de la vie d’une nation, affirmer: “Quand on se réclame incessamment de son passé, qu’on veut y puiser inlassablement des motifs de fierté, c’est que le présent n’est guère reluisant”. On aimerait que le rapprochement ne soit pas fondé: comment ne pas convenir qu’il ne l’est que trop!

Depuis la proclamation de la Confédération, nous nous berçons d’une fausse sécurité. Nous appuyant sur des promesses officielles (du genre: “il n’y a plus ici ni vainqueurs, ni vaincus”...) et sur un taux jadis légendaire de natalité, nous avons cru n’avoir plus qu’à nous laisser porter par l’Histoire. Ici ou là, des réveils fugitifs, éloquents parfois (question des écoles françaises d’Ontario, conscription militaire de 1917, plébiscite de 1942) mais toujours sans lendemains et, surtout, qui n’atteignaient nullement le fond du problème. Tout se passe comme si nous ne trouvions pas en nous-mêmes, en ce que nous représentons, des raisons

suffisantes d'action et qu'il nous faille le stimulant de l'agression pour susciter quelque affirmation, éphémère, de vouloir-vivre collectif. S'il subsiste un sentiment national, il faut bien reconnaître par contre l'absence d'une conscience nationale. C'est là le drame actuel du Canada français. Car, seuls les aveugles ou les satisfaits à tout prix peuvent nier qu'il y ait drame.

Ce drame réside essentiellement dans une crise d'adaptation qui n'a pas reçu le moindre commencement de solution — a-t-on, seulement, conscience de cette crise — et qui approche de son point culminant.

Face à la transformation qui depuis un siècle et surtout depuis un quart de siècle a bouleversé nos conditions d'existence quotidienne comme individus et comme collectivité, nous ne savons encore opposer que le même comportement de nos ancêtres aux lendemains de la Conquête. Nous n'avons pas su trouver les éléments d'une synthèse indispensable, celle d'hommes qui, devant évidemment accepter les conditions d'une civilisation hautement industrialisée et technique, dans un monde anglo-saxon, entendent néanmoins préserver et diffuser des valeurs spirituelles et une conception de vie dont ils sont tout ensemble les héritiers et les artisans. Nous avons agi de telle façon que vouloir rester pleinement et fièrement canadien-français, au Canada, en 1953, apparaît à plusieurs presque un anachronisme. Nous nous sommes révélés jusqu'à maintenant impuissants à passer du stade "survivance" à celui de la vie pleine, jaillissante, rayonnante. Comme si nos valeurs n'étaient pas assez riches, notre culture assez forte pour animer un type moderne de civilisation. Qui, par exemple, peut parler sans rire de Montréal comme ville française? Grande cité

américaine, elle renferme une masse de Franco-Canadiens dont la vie quotidienne est une contradiction. Est-il autre cité au monde qui soit aussi peu le reflet de la majorité de ses habitants ?



Voici venir l'heure où nous aurons chacun, à choisir pour ou contre le Canada français. Voici venir l'heure où nous allons subir le plus terrible assaut: celui, conjugué, d'un centralisme politique entre tous habile et perfide, de l'américanisme partout insinué, du confort porté à son ultime pointe de raffinement. Voici l'heure, enfin, où les masses populaires et l'élite intellectuelle de cette province seront sollicitées, comme jamais encore elles le furent, de consentir à l'État fédéral anglo-saxon, des pouvoirs dont l'État provincial n'a su faire usage — lorsqu'il l'a fait — qu'à leur détriment.

Il n'est pas exagéré mais simplement, terriblement honnête de convenir que l'existence du Canada français va se jouer dans le quart de siècle à venir. Ne se trouvera-t-il pas assez d'hommes pour répondre à l'appel du plus exaltant des devoirs? Comprendra-t-on, enfin, que si la Patrie se fait tous les jours (et la Patrie pour nous, c'est le Canada français), elle périt aussi un peu tous les jours quand l'apathie, l'indifférence, la veulerie sont le fait du plus grand nombre. Nous sommes entrés dans une crise dont le point culminant approche. Et puisque le pouvoir provincial, abandonné aux jeux éhontés et stériles d'une politiciannerie inqualifiable abdique son devoir, il appartient aux Canadiens-Français conscients d'agir sans tarder.

Jadis, aux heures de crise, on formait des "comités de salut public". Face aux dangers qui de toutes parts nous pressent, nous suggérons la formation d'un comité de salut national. Dans cette entreprise, chacun, à chaque instant, a sa place. Il nous appartient encore de préparer pour le Canada français l'avenir dont nous rêvons. Pourvu que nous commençons enfin à agir. Et, d'abord, à réagir.

L'ACTION NATIONALE

Le nationalisme à l'heure de la révolution

Chaque époque propose ou impose à un groupe ethnique de nouveaux chemins dans la poursuite de son destin. Les perspectives où se situe l'action varient sans cesse: il faut savoir s'y adapter. Le danger est grand, dans une lutte de caractère national, de confondre fidélité aux objectifs et fidélité aux moyens, de poser l'une et l'autre comme inséparables. Pour qui est victime de semblable confusion, toute modification dans la technique du combat national devient suspecte, toute transformation radicale prend figure de trahison. Telle est l'essence de l'attitude conservatrice en matière d'action nationale.

Une volonté systématique de préserver dans son ensemble non seulement "le passé", "l'héritage" mais aussi le rythme et le mode selon lesquels ils ont été constitués, une malade nostalgique de ce qui les évoque conduisent à un irréalisme profond. Se refusant à reconnaître la figure nouvelle que l'évolution confère au Canada français, bien des nôtres deviennent imperméables aux données actuelles du fait national, à la vie quotidienne de la nation, aux masses qui la composent, à leurs problèmes, leurs drames, leurs aspirations.

On peut mesurer le recul du nationalisme authentique, sur le plan de la lutte politique, par la différence entre deux épithètes, celui dont hier il était

synonyme: révolutionnaire, celui qu'aujourd'hui on lui accole le plus volontiers: conservateur. A partir de l'instant où, dans un pays donné, le gros des éléments nationalistes accepte d'être considéré comme un groupe "conservateur", il signe sa rémission des forces politiques qui vont bâtir les lendemains de la patrie. Nationalistes canadiens-français, nous posons-nous comme conservateurs?

L'objectif, encore une fois, demeure forcément le même: les moyens sont profondément différents parce que les conditions mêmes de la vie de notre groupe ethnique ont été radicalement transformées. A partir du moment où l'on reconnaît ce fait dans sa plénitude, on doit convenir que l'action nationale, au sens profond de l'expression, sera conduite selon de tout autres perspectives. C'est pour ne l'avoir pas compris que des gens qui œuvrent pour le même grand objectif apparaissent souvent, dans l'immédiat, comme adversaires. C'est pour entretenir une vue fautive du nationalisme, chez les uns, pour ne pas avoir pris suffisamment conscience de la transformation intervenue depuis un demi-siècle, chez les autres, que l'on a laissé s'opérer une brèche qui menace de s'élargir. On a été conduit à envisager comme positions adverses ce qui n'est, à la vérité, que deux manières différentes de concevoir l'action nationale. Mais l'incompréhension mutuelle risquerait de transformer à la longue, la querelle en rupture définitive. Il est au moins possible que de part et d'autre l'on tente une explication loyale, à partir d'une commune conscience des valeurs de notre civilisation et d'une volonté commune de contribuer à leur épanouissement.

Le front uni des forces authentiquement nationales, qui postule de nombreuses rencontres et un long dialogue, s'avère d'autant plus urgent que nous n'aurons pas trop de toutes les énergies, dans les années qui viennent. Et qu'on n'élève pas ici la facile accusation de pessimisme foncier, systématique. Il s'agit bien plutôt d'une inquiétude, mieux d'une angoisse dont nul Canadien français conscient ne peut se défendre à l'heure présente.

Certes, il existe une crise générale des civilisations, de la civilisation, dont la nôtre, vue avec une certaine hauteur, apparaît comme un modeste élément. N'est-il pas naturel que nous la sentions avec une particulière acuité, parce qu'elle est nôtre, assurément et peut-être parce qu'elle se fait plus grave qu'ailleurs. Sans doute, il en restera beaucoup, impuissants à penser en d'autres termes que ceux de progrès matériel, pour demander: "Mais où est la crise?" Faut-il donc le leur rappeler? Faut-il les inviter à mesurer l'affaiblissement, chez nous, du sens national, l'abdication d'une élite dont on cherche en vain les raisons qu'elle peut avoir de prétendre à semblable titre, la montée de l'américanisme à la veille de tout submerger? Faut-il leur rappeler surtout l'intrusion, depuis un quart de siècle, lente d'abord et mal assurée puis de plus en plus rapide et confiante du pouvoir central dans les domaines propres aux États provinciaux? Faut-il enfin les forcer à éprouver l'élément capital de la crise: le drame d'une civilisation qui cherche péniblement à subsister à l'intérieur de cadres qui l'emprisonnent, qui la nient quand ils devraient en favoriser l'épanouissement? Rarement, dans notre histoire, le mot de crise a-t-il pu s'appliquer avec autant de

justesse. Mais parce qu'elle ne se présente pas sous les traits grossiers d'une entreprise antifrançaise, qu'elle ne s'incarne pas dans des individus hostiles, des mesures vexatoires sur quoi il serait facile de diriger une contre-attaque (plus passionnée, sans doute que vraiment pratique), la masse des nôtres n'arrivent pas à en prendre seulement conscience. Voilà qui mesure assez notre réalisme et notre maturité politique.

Il ne s'agit pas ici — est-il besoin de le dire — de dénoncer quelque sinistre machination ourdie à Ottawa ou ailleurs contre la présence française au Canada. Le malheur est justement que nos compatriotes n'ont pas encore compris que c'est là chose révolue ou presque et que les "complots des orangistes" commencent à ressortir à la légende. Que la centralisation soit à l'ordre du jour dans la capitale fédérale, c'est un fait. Que tout en n'étant nullement conçue comme entreprise anticanaadienne-française, elle tend néanmoins à nous ravir certains des instruments vitaux de notre maintenance, voilà un autre fait. Et dont il n'est plus permis de douter avec l'étape inaugurée par le rapport Massey, prélude à la mainmise sur l'enseignement, à l'artificielle création d'une "culture canadienne", à la constitution imminente d'un ministère des Beaux-Arts. On nous rétorquera que c'est là une loi de l'évolution propre aux régimes à caractère fédératif, que les progrès incessants des modes de transport et de communication accentuent encore cette tendance comme le primat contemporain de la simplification et de l'efficacité. Nous voulons bien convenir que le phénomène ne nous est pas exclusif. Mais alors c'est la formule même de la

Confédération qui est remise en question. Qu'on ait au moins l'honnêteté de le reconnaître comme d'admettre que la question se posera forcément un jour de l'option entre un Canada unitaire et la dénonciation du pacte confédératif, prélude à une complète revision des rapports du Québec avec le reste de l'État canadien.

Il nous faut commencer sans retard à élaborer pour le Québec une politique extérieure, entendons la définition de nos positions devant l'avenir de l'ensemble canadien sur le plan constitutionnel. Il nous faut entreprendre sur le plan de la politique interne une action de réalisme et de salubrité nationale avec comme objectifs capitaux la transformation du système d'enseignement (sur le plan spirituel, le retour au sens social et au sens national; sur le plan matériel, la gratuité généralisée à tous les échelons) et l'écrasement des formations anti-nationales, qu'elles aient nom parti libéral ou "Union Nationale."

On reste stupéfait au spectacle des progrès réalisés, depuis une dizaine d'années, par l'américanisme et la centralisation. On est plus étonné encore de la pauvreté de la résistance opposée à cette double offensive qui atteint à l'essentiel de la nation. Certes, il ne nous appartient pas de blâmer la perméabilité des milieux populaires à "l'américan way of life" et tout ce qu'il implique, non plus que leur relative indifférence à la signification du combat autonomiste. Leur a-t-on jamais fait sentir, leur a-t-on jamais permis de sentir la qualité et la richesse de la civilisation qu'ils représentent? A-t-on jamais essayé de faire en sorte que l'État provincial signifie pour eux quelque chose de concret et qui ne

soit pas l'opposition à leurs revendications ou l'intervention des forbans d'une police servile? Non, nul ne songerait à les blâmer. Mais voici que ceux-là même sur lesquels la résistance et la contre-offensive devraient prendre appui, les milliers de B.A. dont des bourgeois décorés et braillards exaltent la valeur et célèbrent la mission à chaque fin d'année universitaire, ceux-là même affichent une aussi complète indifférence que les premiers. Il suffit de passer quelques semaines parmi nos universitaires, mêlés à leurs discussions et à leurs loisirs, pour mesurer l'immense échec de notre système d'enseignement secondaire qui, à quelques exceptions près, ne "livre", au bout de huit ans, que des arrivistes ou des incapables, au mieux d'honnêtes garçons, frottés de culture, qui ne demandent qu'à accepter les clichés traditionnels et les "vues officielles". Jadis, paraît-il, et même chez nous, il y avait à certains moments quelque chose d'exaltant dans une partie, au moins, de la jeunesse universitaire. Aujourd'hui, semblable affirmation nous paraît tenir de la légende. Oui, "si le sel de la terre s'affadit..." D'ailleurs, cette jeunesse, qui va au collège et à l'université, parce "qu'elle en a les moyens", ne fait que témoigner du climat spirituel, de la qualité de notre "bourgeoisie" qui donne, la première, l'exemple de l'abdication. Et pourtant, rien n'est perdu, s'il reste quelques hommes pour dire non.

Il faut dire non. Il faut dire non aux offres séduisantes d'un gouvernement centralisateur qui peut bien se permettre de verser de généreux octrois quand il en tire le pouvoir de l'accaparement de sources de revenus qui appartiennent aux provinces. Il faut dire non aux appels insinuants d'un con-

fort qui, plus que la misère même, est l'ennemi de toute vie spirituelle authentique. Il faut dire non à l'invite séduisante du Mammon américain, à la marshallisation qui n'ose pas dire son nom, à l'annexion culturelle. Il faut dire non à un gouvernement provincial qui pratique une politique de démission, d'abdication, d'insulte à l'intelligence comme au progrès social. Il faut dire non, enfin, à notre propre apathie, à notre indifférence, à notre lâcheté devant l'ampleur du redressement à opérer.

Il faut dire non, et c'est là le premier temps du redressement. Mais ce refus qui doit être réveil appelle, exige une action continue, une vigilance de tous les instants. Action individuelle, qui sait que rien n'est négligeable qui peut servir la cause nationale; action collective qui s'exerce d'abord sur les plans du social et du culturel. Notre libération sera tout ensemble nationale, sociale et culturelle ou elle ne sera pas. Et l'erreur serait aussi grave de ceux qui voudraient aujourd'hui se consacrer à la promotion des masses franco-canadiennes en évacuant toute préoccupation d'ordre national, que fut celle de nationalistes d'hier chez qui le problème social n'éveillait guère d'écho. L'histoire de l'authentique nationalisme, chez nous, démontre surabondamment son caractère populaire. Depuis 1774, où paysans et ouvriers, contre l'entreprise des seigneurs, refusaient de se rallier à l'occupant anglais jusqu'aux jours sanglants du printemps 1917, en passant par l'insurrection de 1837-38, où paysans et jeunes travailleurs des villes élevaient leur maladroite mais émouvante protestation, malgré les appels à la résignation du haut clergé et l'opposition des "seigneurs" à la Globensky.

La conjonction des masses et de ceux de nos intellectuels qui ont gardé assez de conscience nationale pour agir: voilà la clé de notre salut. Ce n'est certes pas sur notre "bourgeoisie" qu'il faille compter. Pseudo-classe sociale sans tradition, sortie du peuple, oui, et pour le plus grand bien de celui-ci, qui, à un mauvais vernis d'érudition, à une prétendue "largeur de vues" (qui n'est qu'incompréhension totale et définitive) mêle l'arrogance des parvenus et la sûreté des imbéciles. C'est d'ailleurs chez elle que s'est recrutée, depuis une dizaine d'années, une coterie d'intellectuels de l'espèce la plus détestable qui soit. Tenants d'un libéralisme qui se veut bon enfant et bon-ententiste ou, plus détestables encore, porte-parole raffinés d'un scepticisme souriant, amateurs d'interminables vaticinations dans d'élégants salons et qui, devant la crise actuelle, n'ont qu'un haussement d'épaules pour les "nationalistes fanatiques" et vont répétant que "toutes les civilisations sont mortelles". A ceux-là aussi et à leur résignation, qui recouvre un aveu d'impuissance, il faut dire non. Nous refusons l'abandon, la démission, la mort lente.

Oui, de toute notre âme et de toute notre jeunesse, nous le refusons. Car pour nous, le Canada français, réalité merveilleuse, frémissante, riche de quatre siècles d'efforts émouvants, garde toutes les chances d'un grand avenir. Il les garde si nous sommes assez nombreux à vouloir le lui bâtir. Pour cette tâche exaltante que nous propose l'Histoire, il faut au moins une poignée d'hommes résolus. Seront-ils au rendez-vous? La réponse est en chacun de nous.

Jean-Marc LÉGER.

Crépuscule de la démocratie

Point n'est besoin d'être grand clerc pour reconnaître le recul de l'esprit démocratique et l'affaiblissement des structures traditionnelles dans les États même qui se réclament encore de la démocratie. Éliminons dès l'abord les "démocraties populaires", expression d'un phénomène politique particulier et qu'il n'entre pas dans notre propos d'étudier ici. C'est aux seuls États occidentaux qui persistent à se définir comme intégralement démocratiques que nous entendons borner notre examen. Avec toutes les nuances qu'appelle forcément une tentative de cerner en quelques mots une réalité aussi complexe et aussi mouvante que la politique, posons que le mode démocratique de gouvernement de la Cité est celui dans lequel l'obtention du pouvoir procède du peuple (entendons le choix de la majorité du groupe concerné), l'exercice en est par lui contrôlé, les objectifs par lui définis et les moyens d'y atteindre par lui assurés.

On mesure assez, dès lors, l'écart entre les prétentions et le comportement des gouvernements "démocratiques" contemporains. Serait-il tellement exagéré d'affirmer que les jours viennent où la démocratie ne résidera guère plus que dans son décor extérieur, artifices indispensables au maintien d'une illusion dont il ne serait pas sage de la ravir brusquement aux peuples. Car un peuple sans illusion est un peuple impitoyable.

Trop sensible au drame des nations esclaves de l'Est, l'Occidental n'a pas pris le temps de surveiller ce qui se passait chez lui. Si, toutefois, quelques voix, ici et là. Mais le mouvement s'est poursuivi dont nous allons essayer de dégager les causes majeures. S'il est un ordre des urgences dans le domaine de l'action,

comment ne pas dénoncer d'abord la lente asphyxie, par le centralisme politique, de la démocratie contemporaine? A l'État fait humain et construction organique, le monstre centralisateur substitue l'État anonyme, création artificielle et forteresse du fonctionnarisme. On élèvera ici l'objection de l'action irréversible de facteurs économiques et techniques, le jeu inéluctable de cette constante de l'histoire politique qui veut que tout État fédéral glisse vers l'État unitaire, que tout État unitaire tende à augmenter encore la puissance du gouvernement central au détriment des pouvoirs locaux qui peuvent subsister. Il n'entre pas dans notre dessein d'analyser ici le bien-fondé de ces prétentions. Constatons simplement que le domaine de l'action gouvernementale s'étend un peu plus chaque jour, que cette action incombe dans une mesure chaque jour plus considérable au pouvoir central: c'est le gigantisme des gouvernements contemporains.

D'où il résulte, entre autres, une telle distance entre les problèmes quotidiens des diverses régions du pays et les fonctionnaires de l'État qui ont charge de les étudier, que ceux-ci ne voient plus les réalités humaines que recouvrent leurs dossiers. Ils administrent pour du papier, plus pour des hommes et n'arrivent pas à sentir la signification pour la commune, pour la famille, pour l'individu des décisions prises dans l'abstrait, aux divers échelons de l'immense armée du fonctionnarisme. On a bien moqué Burnham pour ses "prophéties" sur l'État technocrate de demain: nous y venons pourtant si déjà nous n'y sommes. Et ce n'est pas le moindre paradoxe de notre époque que dans le même temps où on marque le plus d'intérêt pour le bien-être, le confort matériel *des hommes*, on se préoccupe de moins en moins *de l'homme*. L'irréductibilité de chacun à tous autres disparaît sous les similitudes dont le régime a besoin pour l'application de ses décrets et de ses législations. En cédant à l'attrait

de l'uniformisation, la démocratie a ouvert la voie à la centralisation qui la rongera lentement. Jamais le droit de vote n'a été aussi répandu mais jamais les citoyens ont-ils eu à ce point l'impression de leur impuissance, sentiment bien traduit par leur façon de parler des gouvernants: "ils ont fait ceci, ils ont décidé cela". Les citoyens ne reconnaissent pas leur choix dans cette masse de lois et de décrets inattendus.

Accompagnant cette montée de la centralisation et comme portés par elle, deux autres phénomènes retiennent notre attention: le désintéressement progressif des citoyens à l'endroit de la chose publique; la démission du Parlement au Gouvernement, de celui-ci aux techniciens. Il est assez savoureux d'entendre certains de nos dirigeants déplorer l'absence d'intérêt des "masses" pour l'ensemble des problèmes de l'État. On ne saurait mieux reconnaître sa propre impuissance à saisir les transformations du régime. D'un côté, la complexité croissante du domaine public a donné à l'homme de la rue l'impression qu'il ne pouvait en rien contribuer à la solution de problèmes d'une pareille ampleur; de l'autre, la perte de confiance à laquelle il a été conduit envers des formations politiques qui lui avaient ouvert des espérances démesurées et d'ordre immédiat, a ajouté à ce premier sentiment une sorte de fatalisme. L'inutilité profonde de son action dans la gestion de la chose publique dont le peuple a confusément conscience, voilà la raison de son désintéressement.

Mais l'homme de la rue n'est pas le seul pour qui la complexité des problèmes qu'on propose à son attention constitue un obstacle majeur. A un État tentaculaire qui ayant poussé ses ramifications dans tous les domaines devient le principal entrepreneur et le principal employeur d'un pays, ne correspond encore que la forme de Parlement qui était née avec la démocratie libérale de jadis. A des hommes venus de disciplines diverses, généralement plus habileurs

et démagogues que vraiment compétents, préoccupés davantage de maintenir et d'accroître leur prestige que la puissance de la nation, on demande la réponse à une foule de problèmes qui laissent hésitants même des spécialistes. Le résultat le plus clair, facile à prévoir d'ailleurs est que le Parlement n'a pas tardé à abandonner aux mains de l'Exécutif une part grandissante de ses prérogatives. A son tour, le gouvernement a confié à des commissions de spécialistes la tâche de lui définir une politique dans tel ou tel domaine et à des fonctionnaires le soin d'en chercher les modalités d'application. Ajoutant à l'avantage de leur compétence celui de leur stabilité, ces hauts fonctionnaires ont lentement commencé à dessiner à l'État de demain la figure dont ils rêvent. Plus que les élus du peuple, ils sont les maîtres des destinées du pays.

Le crépuscule de la démocratie, il naît encore de cette tendance à croire qu'on ne peut combattre les formes diverses du totalitarisme que par le recours à des armes analogues. Cela peut-être pouvait se défendre aux heures même du conflit. Mais le climat de méfiance des pays dits totalitaires a gagné les "démocraties" occidentales. Certes, ce n'est pas la première fois que sonne à la Tour de la Démocratie l'heure de la mobilisation des esprits. Mais elle est cette fois permanente, cette conscription, qui s'accompagne d'un ultimatum à tout intellectuel : le doute n'est plus permis non plus que l'examen au sein de la Cité démocratique. On n'est plus libre de n'être pas pour la liberté... telle qu'elle est entendue et incarnée dans les divers États occidentaux. Par l'accord des contingents de papier-journal et des franchises postales, l'État central est en mesure de "contrôler" la diffusion des idées ; par les octrois aux universités, il peut y faire prévaloir ses normes et imposer ses candidats ; par la multiplication des postes qu'il offre aux intellectuels et les traitements élevés qui y correspondent, il peut enrégimenter

ceux — la quasi-totalité — qui n'ont pas d'autre moyen de subsistance. Le jour viendra peut-être où, à l'heure de "la guerre chaude", on s'apercevra que les libertés au nom desquelles on engage le combat ne sont plus que l'expression d'un espoir ou d'un souvenir.

A l'action de ces premiers facteurs, les plus apparents, d'autres ajoutent leur poids qu'il ne faut pas sous-estimer. C'est d'abord la contradiction entre l'infra-structure économique-sociale des États occidentaux, où le dirigisme accuse chaque jour de nouveaux progrès, et la super-structure politique restée l'expression d'un libéralisme que nient toutes les forces nouvelles de l'époque. L'impuissance — qu'il est permis de considérer définitive — du régime à bâtir une véritable démocratie sociale laisse grande ouverte la route à la seule autre possibilité, la technocratie. Et il n'est pas besoin de regarder longtemps autour de soi pour reconnaître qu'on y glisse rapidement. Aucun redressement n'est concevable tant qu'on n'aura pas compris qu'une démocratie sociale ne réside pas dans le "replâtrage" de la démocratie parlementaire par le moyen d'un système de sécurité sociale ou d'initiatives analogues.

C'est ensuite la faveur contemporaine du primat de l'efficacité, compris, il va de soi, comme moyen d'atteindre à des résultats immédiatement tangibles. Il s'agit non pas de réalisme, à la vérité, mais d'une systématique du pragmatisme dont tous ou presque sont atteints et dont la faveur à elle seule autorise à conclure à l'agonie de l'esprit démocratique dans la Cité. C'est, enfin, facile à déceler dans tous les pays, le retour à la mystique du chef comme si les esprits désorientés par les événements et lassés des jeux des partis, cherchaient désespérément l'homme à qui abandonner le soin du destin collectif. Un signe suffit à traduire l'ampleur de cette tendance: le ton des campagnes électorales dans la plupart des États occidentaux. La préséance,

ce n'est plus aux manifestes et aux programmes qu'elle va, l'accent ce n'est plus sur la politique prônée par les diverses formations qu'il est placé: non, tout converge vers le leader, vers le chef. Le signe de ralliement: le nom du chef, la photo du chef. C'est sur lui que d'abord on s'unit ou on se divise; c'est lui que les slogans exaltent ou dénoncent.

A tant de signes, n'est-il pas permis de parler de "crépuscule de la démocratie"? Encore un coup, nous n'entendons pas porter de jugement de valeur. Mais l'examen de la réalité, sans préjugé et sans passion, peut parfois s'avérer tonifiant.

André-Marc VALOIS.

La censure américaine et le cinéma

C'est l'aspect le plus complexe, en même temps que le plus difficile, à décrire. On peut même dire que la censure, telle qu'on la conçoit de ce côté-ci de l'Atlantique, constitue le plus grave obstacle qu'ait à rencontrer chez nous la production européenne en général et le film français en particulier.

Le sujet est fort délicat, et je voudrais qu'on me comprenne bien. D'abord, dans mon esprit, la censure ecclésiastique a non seulement le droit, mais il entre dans ses attributions propres d'intervenir en tout ce qui concerne la doctrine et la morale au cinéma comme ailleurs. Toutefois, son intervention reste toujours étrangère au pouvoir séculier. Elle ne supprime pas la chose défendue mais recommande de s'en abstenir, ce qui n'est pas du tout l'attitude de la censure gouvernementale ou de l'auto-censure américaine. Respectueuse de la liberté chrétienne par laquelle tout acte de vertu acquiert son prix, l'intervention de l'Eglise se situe sur un plan supra-temporel ou, si l'on préfère, supra-administratif et puisqu'elle est telle, un chrétien serait condamnable de la dénoncer. Ce n'est donc pas le principe spirituel de la censure que j'entends mettre en cause au cours de cet article, mais bien les éléments séculiers et administratifs qui se prévalent du principe pour justifier leur empirisme.

Je tiens à préciser en outre, que dans le domaine

séculier je suis pour la censure quand elle est intelligente, et contre, quand elle est sectaire. La censure est nécessaire et bienfaisante si elle tient en respect les aventuriers (on en rencontre au cinéma comme en littérature); elle est néfaste si elle ne sait pas distinguer les artistes des amuseurs; elle est immorale si elle tend à détourner de la réalité et participe à la confusion du sens des valeurs. Autant la censure libre, éclairée et compréhensive est respectable; autant la censure tracassière, ombrageuse et sectaire est odieuse.

Je tiens à préciser également que la censure locale n'est pas ici mise en cause puisqu'elle est considérée généralement comme une conséquence de la censure américaine. Toutefois, je m'empresse d'ajouter que la censure ecclésiastique chez nous s'inspire de plus en plus des organismes catholiques français: ce qui constitue déjà une sérieuse sauvegarde pour les bons films français.

Qu'il soit donc entendu, une fois pour toutes, que dans tout ce qui va suivre, ce n'est pas le principe de la censure que je discuterai, mais bien plutôt les critères sur lesquels on s'appuie, aux États-Unis, pour déterminer la cote morale des films. L'impérialisme qu'établit le trust américain du film sur les trois cinquièmes de la production mondiale, de même que le prestige dont jouit la *Catholic Legion of Decency* sur les services de censure au pays et à l'étranger font, d'une part, que le cinéma américain est devenu, dans une large proportion, un dangereux narcotique pour la conscience universelle (narcotique *immoral* parce que *amoral*), et, d'autre part, que la censure de la *Légion* dont l'influence est souvent sensible chez nous,

est cause qu'innocemment bien souvent nos services locaux boycottent un grand nombre de bons films étrangers, sinon en les interdisant tout à fait, du moins en appelant de sérieuses réserves et en exigeant des coupures, pas toujours intelligentes, ce qui finit par compromettre le prestige et le bon renom du cinéma français et européen. Il se produit ceci d'assez cocasse que l'*amoralité* systématique de Hollywood tende à s'imposer progressivement (de ce côté-ci de l'Atlantique) comme une sorte de *morale* de pis aller, alors que plusieurs grands témoignages cinématographiques de France, du Mexique ou d'Italie sont tenus pour suspects. Nombreux sont ceux déjà qui, sans s'en rendre compte, sont disposés à croire que seule la propagande est morale, alors que tout réalisme, toute objectivité dans la peinture de la vie, tout engagement sincère leur paraît tendancieux, litigieux, condamnable.

Comment pareille déviation du sens moral a-t-elle pu s'opérer? C'est ce que je voudrais démontrer le plus clairement possible dans le plus grand intérêt de la morale et de l'art chez nous.

C'est à dessein que je négligerai, ici, l'aspect politique de la censure. Comme chacun sait, ce genre de censure est celui qu'impose l'État à la production nationale et à l'importation pour des motifs d'ordre économique, politique, diplomatique, ou, tout simplement, pour céder à des pressions ou préjugés locaux. Pareille censure obéit à des caprices plus ou moins subtils qu'il serait trop long d'étudier ici.

Nous nous bornerons à l'étude de la censure "morale" telle, encore une fois, qu'on la conçoit aux

États-Unis: conception qui, véhiculée par les puissants médiums du trust, porte le plus à conséquence pour nous, puisqu'elle sert, jusqu'à un certain point, de barème à l'importation européenne; je veux dire qu'elle conditionne l'entrée des films européens du fait qu'elle les évalue selon des normes arbitraires que nous nous devons d'examiner puisque ses arrêts influent, presque toujours, sur ceux d'organismes confessionnels ou indépendants des autres pays.



Guidés par ce sens pratique que nous leur connaissons et qui est souvent admirable, les Américains ont cru possible de rédiger en noir sur blanc des règlements précis grâce auxquels la morale et la pudeur seraient sauvegardées une fois pour toutes à l'écran. Il faut admettre que l'initiative a réussi à protéger la pudeur dans ce que le terme a de plus élémentaire bien que la morale, dans l'acception profonde et nuancée que lui prête le Christianisme nous paraisse singulièrement tronquée pour ne pas dire complètement ignorée. Ces règlements sont contenus dans le fameux *Code Haynes*, mieux connu du nom de *Code de la Pudeur*.

Ce *Code* prétend tenir lieu de recette *infaillible* dans la *fabrication* des *bons* films. Un Jésuite américain le rédigea en 1929 à l'intention de la *Motion Picture Association of America* (M.P.A.A.); mais ce n'est qu'en 1933 qu'il entra en vigueur alors que les catholiques américains mirent sur pied la *Catholic Legion of Decency*. Signalons aussi qu'antérieurement, c'est-à-dire en 1922, Will H. Hayes,

organisateur en chef du Président Harding, devenait président d'un organisme d'auto-censure, appelé *Motion Picture Producers and Distributors of America*, au salaire de cent mille dollars par année. Quand il se retira en 1945, Eric Johnston lui succéda au salaire de \$150,000.00. On s'en rend compte: quand il s'agit de pudeur, le trust n'y va pas avec le dos de la cuiller!

De 1922 à 1930, l'organisme d'auto-censure — établi et entretenu par le trust politico-financier du film — exerça une surveillance sur la majorité des scénarios en tournage. En 1930, on adopta le *Code to govern the making of Talking, Synchronized and Silent Motion Pictures*, ou *Code Hayes* celui dont nous venons de parler et qui est en vigueur depuis maintenant vingt ans.

Nous sommes donc en face d'une organisation solidement établie; une organisation qui jouit d'un immense prestige auprès de tous ceux qui en ignorent la véritable nature. Après l'époque troublée qu'avait connue le cinéma dans les années 1920-30, la mauvaise réputation qu'il s'était acquise dans les milieux puritains, le *Code Hayes* fut accueilli comme une panacée tant pour les capitaux des producteurs que pour la sécurité des consommateurs. Il arrivait à son heure pour servir de point d'appui à toute la publicité du film américain. De l'extérieur, il apparaissait comme une sorte de pacte qu'eût signé l'industrie américaine du film avec la vertu, alors qu'à l'intérieur du trust il devint, avec le temps, le principal agent de liaison entre le producteur et le public.

Voici comment s'est opérée l'imposture.

L'objectif du producteur — on le comprendra facilement — n'est pas tant de respecter l'art et la morale que de faire de l'argent. Pour atteindre cette fin, il importe que le film se vende bien. Aussi, appréhende-t-il toute interdiction de la censure privée et se conforme-t-il aux prescriptions du *Code* afin de pouvoir s'en faire une arme au besoin. Il n'entend pas avoir d'histoires avec qui que ce soit et il cherche à tourner les films que réclame le public. Or, le *Code Hayes* — compilateur officieux des statistiques du *Box-Office* et des *Fans-Clubs* — constitue un excellent intermédiaire. C'est par les sous-agents du *Code* que le producteur établira le contact avec le public et ceci est très important car c'est ici qu'apparaît le rôle néfaste du *Code*: rôle de nivellement par le bas. En sa qualité d'agent de liaison avec le public, ses fonctions sont bien plus d'ordre mercantiliste que moral puisqu'elles consistent d'abord à trouver un dénominateur commun à la production nationale dans ce qui lui paraît le moins osé (et le plus rentable) dans les goûts du public. Au risque de passer pour alarmiste aux yeux des naïfs, on se doit de répéter que la production cinématographique américaine est devenue un impérialisme intellectuel condamnable et mon but est de prouver que le *Code Hayes* est l'un des principaux agents de cet impérialisme, un agent d'autant plus redoutable qu'il paraît vénérable aux yeux de plusieurs.



C'est dans une certaine conception de la vie, de la liberté, du travail, du patriotisme, de la culture,

de la civilisation, de la morale etc. qu'on peut reconnaître ce que j'appelle "l'impérialisme intellectuel" des États-Unis. Chacun est libre, évidemment, d'accepter ou de repousser la mentalité américaine mais un chrétien ne peut pas se contenter d'une conception de la morale par trop restreinte ainsi qu'en atteste le Code Hayes lui-même qui, dans son exposé de principes, déclare :

Que contrairement aux livres ou à la musique, le film ne peut être que très difficilement réservé (confined) à certains groupes choisis. Il ne doit pas blesser le sens moral de ceux qui le voient, mais montrer la vie du bon côté, développer le sens de l'idéal, inculquer des principes sains et présenter le tout sous une forme romanesque et attrayante en proposant de beaux caractères types.

On comprend qu'avec une conception idéaliste aussi négative les studios américains ne peuvent produire que des pellicules à base d'hypocrisie et de mensonge : des pellicules où le rose est de rigueur...

Mais il y a plus ! Le cinéma américain s'efforce aussi de répandre l'impérialisme politique des U.S.A. et c'est peut-être ici que les nations libres sont le plus menacées. Le Code spécifie, en effet, qu'il entend surtout transformer le cinéma en instrument de propagande au service de la *démocratie industrielle*. C'est gentil de nous prévenir, mais nous nous en doutions depuis longtemps.

D'après tout ce qui précède, on peut, à mon avis — au nom de la morale elle-même — tenir pour

suspect et dangereux le *Code Hayes* parce que:
 1) sa conception de la morale est antichrétienne;
 2) ses visées impérialistes sont antinationales.

Voilà pour l'esprit du *Code*. Examinons-en maintenant la lettre. Pour les besoins de l'argumentation, énumérons quelques-unes des principales recommandations:

a) *Interdiction absolue de montrer un policier utilisant des méthodes trop brutales; un prêtre antipathique; un juge coupable d'une erreur judiciaire qui ne serait pas immédiatement réparée; un mélange des races blanches et noires; l'exécution sommaire d'un individu par une foule...*

b) *Ne pas montrer le sexe d'un enfant;*

c) *Un homme peut s'asseoir sur le lit de sa femme, mais il lui est interdit d'y mettre le genou;*

d) *Ne pas montrer une femme enceinte;*

e) *exclure toute allusion aux maladies vénériennes et au trafic des drogues;*

f) *Eviter de traiter des questions de chômage, lutte des classes, scènes de misère ou de brutalité...*

A noter cette dernière recommandation qui traduit admirablement bien l'hypocrisie bourgeoise et l'idéalisme capitaliste si vertement condamnés par l'Église.

Mais soyons bon prince et faisons ici la part des bonnes intentions tout en n'oubliant pas que c'est avec des chinoiserries de cette nature que Hollywood peut faire pendre les grands chefs-d'œuvre de l'écran et réussir — en jouant sur les mots — à produire des

films (classés I et II) : films pervers quant au climat et à l'esprit dans lesquels ils se situent mais irréprochables quant à la lettre du *Code*. En dépit donc des soi-disant bonnes intentions de ses directeurs spirituels, Hollywood est responsable du succès honteux de plusieurs genres cinématographiques dont voici une nomenclature sommaire :

a) *Idéalisation de l'homme et de son habitat. (De beaux hommes, de belles femmes, des costumes luxueux, des décors irréels et enchanteurs;*

b) *Vogue croissante des sensations fortes et à fleur de peau (thriller et suspense) : films de gangsters; poursuite effrénée de criminels; danger physique extrême; exploitation de la peur sous toutes ses formes;*

c) *Le gros comique provoqué par les incompatibilités domestiques telles les enfants stupides, les tics autoritaires des sergents, des magistrats ou des belles-mères, les pitreries genre Abbot et Costello ou Bowery Boys, etc.;*

d) *Le sentimentalisme dérivé du conflit entre le devoir et l'amour (ces deux derniers termes pris, évidemment, dans leur sens le plus rudimentaire); sentimentalisme que provoque la vue des enfants, des bébés ou des bêtes; sentimentalisme de l'amour maternel incompris, etc.;*

e) *Élément de curiosité que comporte le pseudo-exotisme (avec son train-train de faux costumes et de faux accents); curiosité de venir en contact avec les modes de vie d'institutions telles la légion étrangère, les couvents, les sectes; curiosité de voir à l'écran les personnalités du monde scientifique et littéraire (faune réputée un peu cinglée) sans allusion, cependant, aux*

œuvres qu'on affecte de considérer comme pâture de désœuvrés;

f) *Dilettantisme à l'égard du faux mysticisme (celui des Lamas de préférence à celui des religieux); divinisation de la femme (avec pièces justificatives en gros plan);*

Dans tout ce qui précède, peut-on trouver quelque chose de tellement répréhensible? Evidemment non. Que le cinéma américain se complaise dans l'à peu près et le doucereux, c'est son droit. Aussi, ce que nous lui reprochons, ce n'est pas de s'en tenir à des normes justifiables en soi, mais bien de se prévaloir de la lettre d'un règlement pour exercer un commerce de mensonge et de duperie sous le couvert des bons sentiments et de la moralité! *Sa grande supercherie consiste à s'en tenir à la stricte lettre d'un Code sans se soucier de l'esprit, en sorte que, par son infantilisme systématique, il détourne les masses de la réalité sociale et impose une conception erronée du monde.*

Dans un texte satirique, Roger Manvell stigmatise quelques-uns des graves mensonges que propage Hoolywood au nom de la morale que prétend défendre le *Code*. Voici quelques-uns de ces mensonges:

- a) la richesse est un bien;
- b) le luxe, spécialement lorsqu'il est associé aux femmes, est normal;
- c) les hommes d'affaires et les jeunes princes sont presque toujours désœuvrés et n'ont qu'un souci: faire la chasse aux femmes;
- d) les hommes servent de dispensateurs d'argent aux femmes;

e) le *night-club* est un paradis, et la vie des cabarets, un idéal;

f) le coup de poing à la figure est l'argument définitif et normal de l'honnête homme;

g) les hommes ne doivent juger les femmes qu'en raison de leurs appâts (toujours mis en valeur par des gros plans);

h) on pardonne tout à une femme désirable;

i) le sexe constitue la sensation primordiale de l'humanité;

j) les choses de l'esprit sont, ou tournées en ridicule, ou taxées d'excentricité et de charlatanisme;

k) l'art devient artifice; la religion: une manie; le mysticisme: une divagation;

l) les réformateurs sont des agitateurs ou des saints inoffensifs;

m) le patriotisme instinctif est préférable au patriotisme raisonné;

n) tout ce qui est étranger (non étatsunien) est suspect; les Orientaux sont nécessairement des individus abjects;

o) la fin de toute existence est de ravir la femme de ses rêves;

p) Le divorce résout tous les problèmes et la richesse vient toujours récompenser la vertu. (Voir Manvell, *Film*, p. 167).

Est-ce que j'exagère en affirmant que tous ces mensonges —et d'autres encore — sont propagés à plus ou moins forte dose dans les quelque six cents pellicules tournées aux États-Unis chaque année, pellicules projetées à l'année longue sur la quasi-totalité des écrans du monde? Six cents films, apparemment, anodins, étrangers à la réalité sociale, à la vie, à Dieu. Six cents films ni bons ni mauvais, ni vrais, ni faux, ni beaux ni laids, en un mot, ni chair ni poisson... Tous ces films, ou presque, en-

trent dans la catégorie A puisque seuls quelques grands cinéastes (Chaplin, Welles, Capra, Wilder) jouissent d'assez de prestige et disposent d'assez de capitaux pour se permettre, à l'occasion, de passer outre aux chinoiserries du *Code*.

Mais en voilà assez, je crois, pour mettre en doute l'efficacité de ce fameux *Code de la pudeur*. Plus délicate et plus dramatique me semble la position de la *Catholic Legion of Decency* dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est coïncée entre le trust et le *Code*. Pas question, évidemment, d'en suspecter les intentions, mais on peut déplorer l'absurdité de la situation dans laquelle elle se trouve. Après avoir recommandé l'application du *Code*, elle doit subir l'odieuse des contradictions et des supercheries grâce auxquelles on s'en joue ! Il s'agit bien, en effet, d'une énorme supercherie. D'une part, les fins renards de Hollywood faussent sciemment l'esprit du *Code* et se font une arme de la lettre pour extorquer le silence de la *Legion*. D'autre part, une *Legion* réduite à ne s'en tenir qu'à la lettre pour rester logique et à classer favorablement des bandes dont on ne peut rien dire quant au contexte mais qui sont mauvaises quant à l'esprit. En conséquence, le but qu'on croyait atteindre se trouve complètement raté. Comme le chasseur de la chanson, la *Legion* (par le *Code*) "visa le noir", mais le trust (par l'astuce) "tua le blanc", en sorte que le zèle dans l'épuration des films a engendré, en définitive, une imposture, une trahison sociale en parfaite contradiction avec le Christianisme, — c'est à-dire le contraire de ce qui était cherché.

Le vice de la situation réside dans le fait que le *Code* — par son apparente infaillibilité — place la

Legion dans une situation fausse. Il l'entraîne dans un cercle vicieux, la compromet sérieusement au moyen de sophismes pernicieux, bref, la lie avec les liens qu'elle s'est elle-même tissés inconsciemment. Il l'a contrainte à juger du détail des films sans possibilité de porter un jugement sur l'ensemble. C'est bien ici qu'apparaît l'illogisme d'un organisme bien intentionné qui doit classer *pour tous* ou *pour adultes* des niaiseries dans lesquelles sont impliqués — d'une façon lointaine peut-être mais non moins évidente — l'un ou l'autre des mensonges énumérés plus haut, alors que ce même organisme — pour rester logique avec lui-même et pour ne pas encourir les représailles du trust — doit faire des réserves, exiger des coupures ou condamner des films étrangers en contradiction avec le *Code* et qui comportent souvent un témoignage honnête et sincère impliquant une haute signification morale!

Pour comprendre cet illogisme, il faut se rappeler la solidarité qui s'est établie entre le *Code* et la *Legion*. Nous avons vu tantôt que c'est par l'influence de la *Legion* que le *Code* a pris force de loi auprès de la M.P.A.A. Les officiers de la *Legion* se félicitent de cette victoire. Leur principal objectif semble être de maintenir le prestige du *Code*, aussi *Code* et *Legion* se maintiennent grâce à de mutuelles concessions. La M.P.A.A. se prévaut du *Code* pour revendiquer les faveurs de la *Legion* et cette dernière se montre conciliante envers la M.P.A.A. afin de ne pas compromettre le sort du *Code*. Une manière de chantage, quoi! Un trust matérialiste entraînant une organisation catholique dans les sentiers de l'absurde. Que d'exemples on pourrait citer de films

(américains) absolument bêtes ou franchement douteux classés A par la *Legion* alors qu'il lui fallut prononcer des interdictions ou appeler des réserves à propos de films (étrangers) universellement reconnus pour leur valeur de témoignage. Ainsi, *On an Island with you* (avec Esther Williams), coté *pour adultes* en France, *pour adultes avec réserves* en Belgique, et pour tous par la *Legion*, est bâti sur un scénario qui joue sans cesse d'un érotisme assez bas et d'une fausseté plus dangereuse encore, mais parvient, pourtant, à observer "à la lettre" le *Code de production*. On en pourrait dire autant de *Duel in the Sun*, bande criante de stupidité et d'in-vraisemblance: un film faux d'où l'humain est complètement exclu. Ce film est également classé *pour tous* par la *Legion* qui doit, par ailleurs, faire des réserves pour *Voleur de bicyclette* parce que — passant outre aux recommandations du *Code* — Vittorio de Sica s'est permis de filmer le jeune Enzo Staiola pissant dans le ruisseau...

On est en droit de soupçonner qu'armé du *Code* et protégé par la *Legion*, le trust américain du cinéma dispose des plus puissants moyens (des moyens quasi sacrés!) pour propager, d'une part, son opium de médiocrité et d'infantilisme, et pour faire pendre, d'autre part, tous les concurrents étrangers. Il peut sembler désobligeant d'en faire la remarque mais c'est un fait que les condamnations les plus tapageuses prononcées par la *Legion*, ces dernières années, visent, la plupart du temps, des films étrangers (France et Italie notamment), en sorte qu'on est en droit de se demander très sérieusement si la *Legion* ne se fait pas inconsciemment le serviteur

des intérêts de la M.P.A.A. en se dressant comme un épouvantail pour exclure des réseaux de distribution les concurrents trop prestigieux!

Me pardonnera-t-on l'outrecuidance dont je me rends coupable en osant faire ici une suggestion? Je suis d'opinion qu'il faudrait que la *Legion* désavoue ce *Code* qu'elle a imposé de haute lutte à la M.P.A.A., et ce, au risque de paraître illogique avec elle-même. Il y va de son prestige. On peut certes imaginer les répercussions d'une telle volte-face et si la *Legion* n'ose pas encore s'y résoudre, c'est sans doute par prudence. Reste à protester bien fort contre un *Code*, objet des éloges et des bénédictions intéressés des mentors de Hollywood (et de nombreuses personnes non averties) et instrument important, sinon primordial, de la démission systématique du septième art, démission qui, de l'avis des meilleurs critiques catholiques, équivaut à la pire des immoralités.

On a toujours l'air un peu cinglé quand on s'attaque à des institutions que les honnêtes gens ont tout lieu de croire irréprochables, institutions qui sont d'ailleurs soutenues par des gens sincères. Ainsi, parlant du *Code de production*, Martin Quigley, auteur d'un livre intitulé *Decency in Motion Pictures*, instigateur du *Code* et rédacteur de plusieurs publications cinématographiques, écrit dans la *Revue Internationale du Cinéma* (1951, No 7, p. 12 et seq.):

Le *Code* tenta (et nous pensons qu'il y a réussi) de dégager une application pratique des dogmes moraux des Dix Commandements au rôle de la production cinématographique. (...) Pas d'étroitesse d'esprit, pas d'excessive restriction. Il n'est négatif

que dans la mesure où les Dix Commandements sont eux-mêmes négatifs. Les Dix Commandements prescrivent un code de conduite que les hommes doivent observer pour rester dans les limites de la Loi divine ou naturelle: le *Code de Cinéma* offre à la production une voie lumineuse et étudiée pour conduire aux mêmes buts. Il tente de répondre à cette injonction du Pape Pie XI qui, dans son Encyclique sur le Cinéma, nous dit que "le but essentiel de l'art... est d'aider à la perfection de la personnalité morale de l'homme" et que pour cette raison, "l'art lui-même doit être moral". (...)

Le principe qui a suscité et qui inspire le *Code*, évite cette curieuse concentration de l'attention sur l'esthétique qui a complètement accaparé des esprits pourtant solides, dans leur appréciation des possibilités du cinéma. (...) Un film peut plaire à un vaste public, sans même s'approcher du niveau minimum qu'on doit pouvoir exiger d'une œuvre d'art. Il peut même être banal, mais s'il n'offense pas la loi morale, il joue un rôle social utile en occupant innocemment les loisirs d'un public qui manque de ressources intérieures et pour qui l'oisiveté est souvent une occasion de mal faire. (...)

Le divertissement, sous ses formes multiples, est devenu une nécessité pour ceux qui travaillent dans les conditions épuisantes de l'industrie moderne, mais il doit rester digne de la nature rationnelle de l'homme, c'est-à-dire, qu'il doit rester "moralement sain", déclare l'Encyclique pontificale. Qu'un film atteigne donc les hauteurs intellectuelles ou esthétiques les plus sublimes: s'il tend à abaisser le niveau moral de son public, il est mauvais (...)

Le *Code* n'a pas échappé, et certainement il n'échappera jamais totalement aux pierres et aux flèches des partisans de l'erreur morale qu'est la théorie de l'*art pour l'art*, ni de ceux qui nient la destinée spirituelle de l'homme et l'ordre divin qui de toute éternité gouverne l'univers moral. Il

n'a pas manqué d'être mis au pilori par d'habiles gens de gauche et par de confus libéraux. Il n'a pas évité les attaques, les faux-fuyants et les coups fourbes de ceux qui, insoucieux des responsabilités terribles qui incombent au cinéma et indifférents à la réputation qu'ils lui créent, n'y recherchent qu'un bénéfice commercial...

Il est difficile, à mon avis, d'être plus ineffable de candeur et de grandiloquence onctueuse! Aussi, peut-on, sans crainte, discuter les opinions de M. Quigley sans être des "gens de gauche" ou de "confus libéraux". Il ne s'agit pas de prêcher la licence mais d'examiner s'il est bien vrai que le *Code*, tel qu'on l'interprète et qu'on l'applique, engendre nécessairement des œuvres morales. Il ne suffit pas de le prétendre et de tripatouiller les textes pontificaux pour obtenir un blanc-seing en pareille matière!

Mais je me garderai bien de refuter moi-même les dires de M. Quigley, attendu qu'on ne manquerait pas de mettre en doute et mon orthodoxie et ma compétence. J'en appellerai donc au jugement de Jean-Louis Tallenay, rédacteur en chef de *Radio-Cinéma* à Paris qui, dans la même *Revue Internationale du Cinéma* (No 8, p. 58 et seq.), refute notre auteur. On sait que la *Revue Internationale* est l'organe officiel de l'*Office Catholique International du Cinéma* (O.C.I.C.). Affaire de situer le problème, M. Tallenay écrit:

La morale chrétienne affirme bien que tous les hommes doivent observer les prescriptions du Décalogue. Mais les hommes, y compris les chrétiens, n'observent pas toujours le Décalogue. C'est même la raison d'être de la morale. S'interdire de repré-

senter à l'écran ce que le Décalogue interdit dans la vie revient donc à montrer dans un film comment les hommes devraient se conduire.

La difficulté du *Code de Production* ne provient pas de ce qu'il souhaite la réalisation de tels films, mais de ce qu'il prétend fonder sur la morale chrétienne, l'interdiction de films qui ne se conforment pas à ce principe (...)

J'aimerais pouvoir citer longuement cet article où il est démontré qu'il est puéril de croire qu'en se conformant à un nombre forcément restreint et arbitraire de règles préconçues on produira nécessairement une œuvre irréprochable au point de vue moral. De plus, de poursuivre M. Tallenay :

Vouloir que le cinéma se conforme toujours à ce principe (*celui de ne jamais enfreindre le Décalogue*) c'est lui interdire d'être conforme à la vérité. La faute et le péché font partie de la vérité du monde; vouloir que le cinéma en fasse abstraction dans sa représentation de la vie, c'est le condamner à être faux.

Le danger de cette position (*celle de toujours montrer la vie telle qu'elle devrait être*) c'est qu'elle correspond trop bien à l'hypocrisie sociale et mondaine selon laquelle le mal n'existe pas. Il est, en effet, de bon ton de passer le mal sous silence, de cacher la faute et le péché et de cultiver la tranquillité de conscience. Il n'est pas sûr que ce soit là une position vraiment morale, encore moins un critère pour juger de la moralité d'un art.

Reprenant l'argument de M. Quigley visant à prouver qu'un film trivial qui n'offense pas la morale peut jouer un rôle social utile en occupant innocemment les loisirs du public, M. Tallenay écrit :

Nous ne contestons pas cette affirmation au

nom de préoccupations artistiques; nous nous refusons simplement à admettre que ce point de vue découle nécessairement du Christianisme ou de l'Encyclique *Vigilanti Cura*. L'Encyclique précise nettement que "les films ne doivent pas être un simple divertissement, ni occuper seulement les heures frivoles de loisirs". Certains peuvent attribuer un rôle social utile au cinéma "trivial et banal". Nous ne pensons pas, quant à nous, que ce genre d'utilité soit le but auquel doit tendre le Christianisme ni que ce genre de cinéma "reste digne de la nature rationnelle de l'homme", selon les termes employés par le Pape dans le passage cité. Ce serait faire trop peu de cas de l'homme, du Christianisme et du cinéma.

Le cinéma nous semble devoir jouer dans la civilisation un rôle beaucoup plus important que celui d'un opium innocent, socialement utile pour distraire des masses caractérisées par un grand vide intérieur. Il nous semble un instrument capable de combler ce grand vide intérieur...

Le cinéma n'est pas seulement un divertissement. Et si le public est parfois si vide, c'est, en grande partie parce que le cinéma est vide. Le cinéma — et particulièrement le cinéma chrétien — doit pouvoir lui donner des œuvres fortes et vraies. Un film moral n'est pas un film innocent et vulgaire, c'est un film qui secoue la paresse intérieure du spectateur, un film qui pose un problème vrai et dérange sa tranquillité de conscience en lui montrant que le combat entre le bien et le mal n'est jamais fini.

Aurai-je réussi, par ces longues citations, à démontrer l'ampleur du débat? Admettra-t-on, maintenant, que le *Code de la pudeur* ne comporte aucune garantie morale? Convendra-t-on, enfin, que la *Catholic Legion of Decency* n'est décidément pas le plus sûr des guides que nous puissions nous donner

en ce qui concerne le classement des films entrant au pays? J'ose l'espérer.

La censure officielle de la province de Québec est influencée — plus qu'elle ne veut l'admettre peut-être — par les consignes du *Code* et de la *Legion* ce qui explique, sans doute, sa générosité à l'égard du film américain et sa méfiance à l'égard de la production européenne. Pour ce qui est des censures particulières, on peut dire qu'elles sont trop entièrement soumises aux classifications toutes faites qui viennent des États-Unis. Elles jugent des films un peu comme des livres et les catalogues de la *Legion* leur servent, en quelque sorte, d'abbé Bethléem du film! Pareille situation est nettement préjudiciable au cinéma français et européen et l'on se doit, au nom des valeurs nationales elles-mêmes, d'en dénoncer les dangers avant que ne soit devenu incurable l'infantilisme intellectuel auquel elle risque de vouer le Canada français.

Il n'est pas question, évidemment, de soumettre le film américain à un ostracisme stupide, mais il importe, je crois, que le Canada en général et le Québec en particulier se montrent justes à l'égard des grandes écoles cinématographiques européennes et sud-américaines. J'irais même jusqu'à dire qu'en vertu des particularités culturelles qui nous rattachent à l'Europe, nous nous devons d'entretenir un préjugé favorable à l'égard de ces grandes écoles.

En ce qui concerne les censures particulières, le moins qu'on en puisse dire c'est qu'elles se rendent souvent coupables d'alarmisme et d'étroitesse déprimante. Ceux qui ont le moindrement quelque commerce avec la production courante ont nettement

l'impression qu'on classe les films sans se donner la peine de les visionner, ou si l'on s'en donne la peine, on semble tout juger par rapport à l'enfant de sept à quinze ans. Sans doute, la loi interdisant aux moins de seize ans l'entrée au cinéma est parfois transgressée, mais on peut se demander si ce n'est pas approuver un désordre que de classer les films par rapport aux transgresseurs! Plutôt que de mutiler une œuvre ou de lui accoler une cote défavorable, on devrait voir à ce que la loi soit observée tout en prenant, une bonne fois, le bon parti d'organiser le cinéma pour enfant. Mais c'est là une autre question.

En toute courtoisie, on peut exiger, tant de la Censure officielle de la Province que des censures particulières, que tous les films soient *visionnés* et *jugés* selon des critères justes, honnêtes et réalistes, des critères qui nous conviennent, quoi, et qui ne sont pas nécessairement ceux des États-Unis.

Ce n'est un secret pour personne: les Américains se font de la morale une idée assez fragmentaire et, pour tout dire, passablement relative. Parce que d'inspiration saxonne et puritaine, leur conception de la morale au cinéma, avec son armature arbitraire et ses soucis superficiels, est incompatible avec la conception latine, beaucoup plus profonde, plus nuancée, s'accommodant mal du byzantinisme des codes et des règles.

Pour redonner au cinéma français et européen la place qui lui revient, il importe que nous modifiions donc nos méthodes de censure, méthodes par lesquelles, à l'instar de nos voisins, nous en venons à être plus tolérants pour les films vides que pour ceux comportant la moindre dose de vérité humaine.

Au fond, tout le drame de la situation réside dans le fait qu'un organisme catholique de censure (la *Legion*) participe au développement d'un cinéma qui oppose inconsciemment un refus au péché. Comme l'a noté Gilles Ste-Marie, dans un récent numéro de *Découpages* (No 14):

Ce cinéma, d'où l'inquiétude du péché est absente, témoigne de l'indifférence et de la tiédeur spirituelles de toute une bonne part de notre génération. Si l'on en juge des films actuels, qui font les plus grosses recettes, pour beaucoup de spectateurs, Dieu est mort: le désir de Dieu n'est plus un désir collectif. Le cinéma ne fait que représenter l'absence réelle de l'idée de péché au niveau de conscience populaire; c'est ce qui fait dire au Saint-Père que "le plus grand péché actuel, c'est que les hommes ont commencé à perdre le sens du péché". Si la conscience de la faute est perdue, où retrouvera-t-on la nécessité de la rédemption? Voilà peut-être une des plus graves interrogations que le cinéma puisse poser aux chrétiens d'aujourd'hui.

Sans prétendre exonérer l'Europe de tout blâme, on peut, d'après tout ce qui précède, affirmer que c'est d'une façon systématique et au nom de la morale elle-même que le cinéma américain se rend coupable du péché que déplore le Souverain Pontife.



Affaire d'aborder la question d'un point de vue pratique, je me permettrai de faire écho ici à une suggestion de Roger Manvell au sujet du classement des films. Il est inconcevable, dit Manvell, que tous les films soient classés en rapport avec une clientèle

inculte, pas plus qu'il ne serait concevable de mettre Shakespeare, Balzac ou Dostoïevski dans le même sac que les romanciers à cinq sous. Aussi, toujours selon Manvell, en plus des catégories *A B* et *C*, on devrait avoir la catégorie *S* pour les films qui ne peuvent entrer dans les trois premières et qui ne sont pas, pour autant, des morceaux de pornographie. Un film classé *S* ne serait pas considéré comme condamné au même titre que le film classé *C*, mais serait considéré comme une œuvre d'art réservée aux Ciné-Clubs ou aux salles spécialisées, et nous n'aurions plus le triste spectacle de voir de grands films ravalés au rang des bandes licencieuses ou obscènes.

Il peut, certes, exister des motifs pour prévenir les gens contre certains films. Je pense, en particulier, à *The Set-up*, *Le grand Patron*, *Pitié pour eux*, *Sous le ciel de Paris*, *Le cuirassé Potemkine*, etc. Ces films comportent des séquences que ne sauraient voir, sans risques, les personnes malades ou impressionnables. Il faudrait une cote spéciale pour ces films remarquables, tant sur le plan de l'art que sur le plan humain.

Le vice de trop de censeurs américains et canadiens, à mon avis, est de s'attarder trop à ce que j'appellerai le mot à mot d'un film, au détriment, bien souvent de son contexte, de son sens général. Déformation professionnelle peut-être, le censeur semble obsédé par le détail; on le dirait incapable de prendre du champ par rapport à l'œuvre. Conséquence: il mutile ou condamne une pellicule dont la portée morale réside dans l'intention et l'esprit de l'ensemble. Il lui arrive même de couper mala-

droitement des scènes, en sorte que le spectateur imagine toujours pire que ce que l'auteur a pu décemment montrer. Que de films ont perdu toute leur consistance à cause de ces coupures arbitraires et enfantines, sans compter que plusieurs de ces films mal coupés ont donné lieu à des quiproquos très malheureux et parfaitement loufoques.

Que dire, maintenant, des interdictions prononcées au nom de soi-disant principes extra-moraux? Par exemple, on sera sévère pour un film qui pose un problème social, sous prétexte qu'on croit déceler dans l'œuvre des tendances communistes. On s'élèvera, encore, contre *Le Puritain* ou *Los Olvidados* parce que ces films "finissent mal" et sont, par conséquent, déprimants! On boycottera *Stromboli* et *Limelight* en guise de représailles contre les vedettes. On interdira *Oliver Twist* parce que Dickens n'est pas prisé par certaine race. Enfin, on confisquera tout simplement tel film de Carné pour le simple plaisir d'affirmer une autorité...

Ce sont là des caprices qui deviennent des abus. Devant de tels excès d'orthodoxie, on hausse les épaules avec d'autant plus de conviction qu'on détecte sans difficulté les mobiles politiques et opportunistes. Le censeur s'effarouche pour des ombres alors qu'il passe outre aux abus graves du cinéma sur des chapitres qui le concernent directement. Je veux parler, en particulier, de la décence vestimentaire. On peut s'étonner de constater que le censeur — je parle surtout du censeur américain — ne bondit pas en face d'une catin gélatineuse drapée d'une provocante robe de soirée alors qu'il s'énerve pour une pauvre fille en lambeaux qui grelotte sous

les décombres d'une maison bombardée! Comme le signalait avec justesse Claude Mauriac, "l'hypocrisie codifiée d'aujourd'hui craint de montrer la nudité féminine. Comme si n'étaient pas beaucoup plus nocives les Rita Hayworth (ou Marilyn Monroe) dont Hollywood exhibe les charmes avec une application proche de l'obscénité sous son apparente retenue."

L'indécence n'est pas, nécessairement, dans les nudités qu'on peut voir dans *Moana*, par exemple, mais bien plus dans les attitudes provocantes que dissimule mal le vêtement¹. Une robe mollement échancrée est pire qu'un maillot de bain; une manche ouverte est pire que pas de manche du tout. Évidemment, il n'est pas question, ici, de recommander le port en permanence du pagne et du tutu, mais il importe de s'élever contre l'hypocrisie de Tartuffe pour qui le corps humain ne rappelle que Sodome et qui croit tout résoudre avec un mouchoir!



Pour mettre un point final à ce trop long cha-

1. J'admets que l'indécence dégénère souvent en pur exhibitionnisme à l'écran et le censeur a mille fois raison de s'en alarmer. Cependant, il faut bien reconnaître que le fléau subsiste en dépit de ce fameux "code chiffré" qu'ont adopté les Américains et je soutiens qu'à cause de ce "code" on en vient à faire de la *décence* une fumisterie grotesque en ce sens qu'une peinture vraie, un élément pénible mais essentiel d'un drame profond, peut — avec un peu d'astuce — être ravalé au rang d'un vulgaire morceau de pornographie. Que d'exemples on pourrait citer de films valables (comportant souvent une valeur morale) qui, sous les ciseaux brouillons du censeur, sont devenus des bandes stupides dépouillées de toute signification.

pitre, je citerai un passage du livre de J.-C. Reid, intitulé *Catholics and the Films*:

Les catholiques qui veulent considérer sérieusement le cinéma, comme les Papes les y ont exhortés, doivent être convaincus de la nécessité de s'entraîner à découvrir des méthodes pour juger les films, pour savoir exactement ce qu'ils entendent par un "bon" film d'un point de vue esthétique et récréatif aussi bien que d'un point de vue moral. Si le cinéma doit sortir un jour de son état actuel d'adolescence pour atteindre la maturité, aucun spectateur catholique, conscient des possibilités de ce moyen d'expression et de la vaste influence qu'il exerce sur le monde d'aujourd'hui, ne peut se contenter d'accepter passivement tout ce que lui offre l'écran à l'exception des films objectivement indécents.

Ce qui revient à dire que le rôle des catholiques ne se limite pas à n'aller voir que les films classés I et II, mais bien plutôt de voir si ce n'est pas précisément à cause de la surabondance de ces bandes supposées inoffensives que notre peuple en particulier et l'humanité en général sont en train de sombrer dans un matérialisme impénitent!

Jean PELLERIN.

Le Mois :

A l'écoute du monde...

par

JEAN-MARC LEGER

Entre la mi-août et la mi-septembre, trois événements majeurs se sont déroulés qui appellent notre attention: la crise marocaine, la session spéciale de l'ONU à propos de l'armistice coréen, l'élection générale en Allemagne occidentale.

Pour beaucoup et particulièrement pour certains membres du bloc des pays arabes, ce ne fut pas une mince surprise que la position adoptée par le gouvernement américain dans l'affaire marocaine. Traditionnellement en effet, et en vertu d'une réaction compréhensible encore qu'assez simpliste, nos voisins sont enclins à faire cause commune à priori, avec tout mouvement indigène d'émancipation d'une tutelle étrangère. Cette vue trop généreuse et... trop générale pour n'être pas marquée au coin d'un certain irréalisme leur a valu, ces dernières années, quelques déceptions assez amères. D'autre part, la nécessité primordiale de la sauvegarde du bloc occidental a sans doute contribué largement à déterminer les directives données par le gouvernement de Washington à son délégué, le sympathique Henry Cabot Lodge, dont l'on sait par ailleurs l'attachement à la culture française.

Mais il faut bien reconnaître qu'il s'avérait difficile d'adopter une autre position, aussi bien devant

la pauvreté de la "preuve" soumise par les requérants que devant la clarté et la solidité de l'exposé prononcé par le chef de la délégation française, M. Henri Hoppenot, exposé qui constitue une pièce remarquable. Que demandaient à l'ONU les seize États requérants? Essentiellement, d'intervenir, sous une forme ou sous l'autre dans les affaires du Maroc et de la Tunisie, sous prétexte que le refus de l'administration française de tenir compte des aspirations des populations locales créait une situation dramatique et que cette situation avait atteint le point où elle constituait une véritable menace à la paix du monde, notamment depuis la déposition par les autorités françaises du "sultan légitime", au mépris des engagements de 1912. A l'ensemble de cette prétention, M. Hoppenot apporta une réponse décisive. Le chef de la délégation française rappelle tout d'abord qu'en vertu du traité de 1912, le Maroc demeure un État souverain mais qu'il a cédé à la France l'ensemble du droit d'action quant à sa politique extérieure. Conséquemment, le Maroc ne peut avoir de relations avec aucun État autre que la France, moins encore avec une communauté d'États. Aussi, à supposer même qu'il régnât au Maroc une situation menaçant véritablement la paix du monde, il serait impossible à l'ONU d'en connaître et d'y intervenir en vertu de l'article 37 de la Charte. En second lieu, fait remarquer M. Hoppenot, si présentement, il y avait vraiment crise dans l'empire chérifien, il s'agirait d'une question en quelque sorte doublement intérieure: par rapport à l'ONU, en ce que le Maroc ne peut avoir de rapports politiques qu'avec la France; par rapport à celle-ci elle-même,

en ce qu'en l'occurrence, le problème qui s'est posé était strictement interne, propre aux seuls Marocains, s'agissant du maintien ou non de leur souverain. Dans une deuxième partie de son exposé, M. Hoppenot, après avoir fait brièvement l'historique des événements qui venaient de se dérouler au Maroc, demande: Y a-t-il crise? règne-t-il là-bas une situation propre à mettre en danger la paix du monde ou les intérêts d'aucun des États signataires de la plainte? Il ne fut pas difficile au représentant de la France de démontrer la vanité de la requête des États arabes, le jour même où le nouveau sultan faisait à Fez une entrée solennelle et particulièrement réussie, et où la censure était levée par tout l'empire chérifien. Dans plusieurs des États signataires, fait remarquer M. Hoppenot, il a souvent régné des situations autrement plus sanglantes que la brève crise que vient de traverser le Maroc, sans que jamais la France ait songé seulement à citer ces États à la barre des organismes internationaux. Enfin, s'il est vrai que la France s'est engagée à protéger le souverain légitime du Maroc, la légitimité de celui-ci procède d'abord du vœu populaire et la preuve n'est pas difficile à faire de la quasi-unanimité qu'avait réussi à réaliser contre lui l'ancien sultan.

Après cet exposé de M. Hoppenot, il ne restait plus qu'à renvoyer comme non fondée une requête qui n'a assurément pas servi le prestige des États arabes auprès de l'ONU.

Victoire d'Adenauer ou de l'Allemagne

“Nous n'avons pas devant nous des vainqueurs mais des prétendants” déclarait un ex-haut person-

nage allemand à un officier américain aux lendemains de l'armistice, en parlant des alliés occidentaux autres que les États-Unis. Ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est qu'à la suite des dernières élections générales, l'Allemagne occidentale s'est au moins élevée au niveau de ces prétendants. Entendons que désormais, la voix du gouvernement Adenauer éveillera dans les délibérations internationales un écho particulièrement attentif, voire bienveillant en ce qui concerne, du moins, Washington. On a trop répété peut-être que c'est sur Bonn plutôt que sur Paris que les États-Unis miseront à l'avenir: il ne faut pas s'attendre à un revirement subit d'une politique composée de trop de facteurs des plus divers (où le potentiel émotionnel ne joue pas le moindre rôle) pour qu'elle puisse être tout entière axée dans un sens ou dans l'autre. Quelques dominantes seront déplacées mais cela suffit souvent, au bout du compte, pour accuser une influence. Et l'Allemagne d'Adenauer n'affirmera pas la sienne à découvert mais par le truchement d'une politique "européenne" où il deviendra de plus en plus difficile de repousser ses arguments.

A Paris, où l'on sait l'extrême perméabilité des dirigeants américains à tout ce qui revêt couleur d'efficacité immédiate, on s'est ému déjà devant la perspective d'une Europe "à l'allemande". Et sous le couvert d'une courtoisie de commande, c'est, à Washington, la traditionnelle rivalité franc-allemande qui se réaffirme. On voit déjà se dessiner les échelons de l'argumentation allemande, étroitement reliés entre eux de manière à ne ménager aucune sortie. Elle pourrait sommairement se traduire

ainsi: "pour la sécurité occidentale, une communauté de défense européenne et une armée européenne"; "pour une véritable communauté européenne de défense, une participation allemande forte"; "pour une participation allemande, substantielle et enthousiaste, la suppression des limitations prévues et la rétrocession de la Sarre, pomme de discorde". En retour des sacrifices demandés à Paris (plus tard, exigés de Paris), Washington multiplierait par exemple les garanties, augmenterait de nouveau les crédits pour l'Indochine, donnerait des assurances supplémentaires... qui sait, irait jusqu'à troquer son appui à la France en Afrique du Nord contre la "sagesse" de la France en Europe. Aux lendemains des élections générales, l'Allemagne occidentale se trouve en matière de politique étrangère dans une position dont, il y a deux ans, encore, elle n'eût pas osé rêver.

Aussi, peut-on se demander qui a remporté la victoire dans ces élections du 6 septembre. Le parti démocrate-chrétien? peut-être; le chancelier Adenauer? certainement (c'est d'ailleurs sous son seul nom que s'est faite la campagne, contre lui que les adversaires se sont acharnés, trait qui, s'il est allemand, n'est peut-être pas qu'allemand, à en juger par les tactiques électorales en certaine province canadienne); mais au delà du premier et même du second, l'Allemagne. En votant Adenauer, il est permis de douter que la masse des Allemands aient voulu manifester leur attachement à la formation démocrate-chrétienne. Plus vraisemblablement, ils ont voulu d'abord exprimer leur satisfaction d'un régime qui a rendu au peuple un niveau de vie con-

venable et en constant accroissement; ils ont voulu témoigner leur hostilité aux appels venus de l'Est en faisant bloc autour d'un homme qui incarne cette opposition; ils ont enfin voulu exprimer leur attachement à une politique inclinée vers l'Occident, sentant peut-être confusément que, ce faisant, ils allaient contribuer à redonner à l'Allemagne un rang pratiquement égal à celui des "Grands" de l'Europe.

Plus que les démocrates-chrétiens, plus qu'Adenauer, c'est l'Allemagne occidentale qui sort victorieuse de ce scrutin, l'Allemagne occidentale comme facteur désormais capital dans l'évolution du monde occidental. Mais dans le même temps, ce résultat marque le début d'une étape laborieuse, la naissance de difficultés nouvelles dans l'effort d'édification d'une Europe unie. Celle-ci devra longtemps encore rester au domaine des rêves si à Bonn on persiste à réclamer la réannexion de la Sarre.

Autour de la "trêve"

Dans un discours explosif qui n'est plus pour étonner chez lui, le président de la Corée du Sud vient "d'avertir" la Corée du Nord qu'en cas d'échec de la prochaine conférence politique (encore que l'on peut se demander si ladite conférence aura jamais lieu), ses troupes entreprendront sans tarder la libération de leurs frères de la partie septentrionale du pays. Quelque sympathie que l'on puisse entretenir pour les aspirations à la réunion d'un peuple dont les vicissitudes de conflits sans précédent ont provoqué la division, on se refuse à admettre qu'un

homme politique conscient soit disposé à jouer la paix du monde, — si fragile soit cette paix — sur un geste désespéré.

Deux jours après la signature de la trêve, les Rouges accusaient les représentants de l'ONU de ne pas respecter certains engagements. Depuis, les accusations de violation de la trêve n'ont cessé de pleuvoir de part et d'autre, créant décidément le climat idéal pour la très éventuelle conférence politique. L'obstination des deux parties a d'ailleurs fait que cette conférence ne réunirait face les uns aux autres que les belligérants de la guerre suspendue. Ce n'est donc pas faire montre d'un pessimisme excessif que d'envisager trois hypothèses: ou la "conférence politique" ne se réunira jamais; ou, elle aura tôt fait de se séparer; ou, enfin, elle durera à peu près aussi longtemps — ou plus — que les pourparlers qui pendant un an ont préparé la boiteuse trêve de Panmunjom.

On n'a pas caché, en beaucoup de capitales européennes, sa déception de l'attitude prise par les États-Unis et finalement entérinée par l'ONU quant à la participation de l'Inde à la conférence de la paix. Pour sa part, le quotidien français qui fait à juste titre autorité, *Le Monde*, a parlé d'une trahison de l'idéal qui fut à l'origine de l'Assemblée Mondiale et a élevé une solennelle mise en garde contre le danger qu'il y aurait à transformer l'ONU en une succursale plus ou moins habilement colorée de Washington. En consentant à M. Rhee le sacrifice de l'Inde, le gouvernement américain a probablement causé à la conférence un tort incalculable. Eût-il au contraire accepté la participation

de la Nouvelle-Delhi qu'il eût été en droit de réclamer quelque concession des Sino-Coréens; du moins, eût-il pu revendiquer l'honneur de n'avoir rien négligé pour le succès de la conférence en mettant tout en œuvre pour y préparer un climat propice.

On ne voit pas très bien, à l'heure où nous écrivons ces lignes, comment sortir de l'impasse. Pendant ce temps, le délai de 90 jours arraché par Rhee aux Américains court et il n'est hélas! pas défendu d'envisager une reprise des hostilités sur la terre ensanglantée de Corée, coïncidant peut-être avec une recrudescence du conflit indochinois. A aucun moment de l'Histoire du monde, peut-être, n'a-t-on à ce point proclamé, de part et d'autre, ses sentiments pacifiques et démocratiques; mais à aucun moment, n'en a-t-on eu une conception aussi irrémédiablement opposée. A croire que c'est le retour de Babel étendue à l'échelle du monde, puisque les mêmes idéaux traduits dans les mêmes mots ne sont plus un signe de ralliement mais l'occasion d'une lutte sans précédent.

Notre livraison spéciale sur la pensée de Bourassa

Si rien d'extraordinaire n'intervient, notre livraison spéciale sur la pensée d'Henri Bourassa paraîtra à la fin d'octobre. Nous en avons parlé il y a presque un an et la prévoyions d'abord pour le printemps. Mais il a fallu se rendre compte qu'un tel numéro exige une longue préparation.

Même si nous n'avons pas la prétention de faire œuvre définitive et complète, la pensée de Bourassa embrasse tant de sujets divers, l'orateur et le journaliste sont intervenus dans tant de questions, la carrière de l'homme fut si remplie et si complexe, que nos collaborateurs devaient nécessairement consacrer de longues heures à la lecture des textes. Ces textes sont par ailleurs épars; il fallait retrouver les plus importants. Pour les livres et les brochures, la besogne est relativement facile: mais peut-on étudier la pensée de Bourassa en écartant ses vingt-deux années de collaboration active du Devoir? Certaines conférences eurent un grand retentissement: était-il honnête de n'en pas tenir compte?

La préparation du numéro spécial fut confiée à M. François-Albert Angers. Celui-ci a trouvé dans M. André Bergevin un collaborateur infiniment précieux qui a consenti à indexer les œuvres de Bourassa, y compris les articles au Devoir, les livres et brochures, les discours au Parlement; une fois accomplie cette

tâche de bénédictin, il a été plus facile de sérier les questions et de préparer les divers articles.

Disons d'abord que l'index sera publié dans l'Action Nationale: cela constituera pour les chercheurs à venir un outil indispensable. Etudient les divers aspects de la pensée de Bourassa: les R.P. Joseph Papin Archambault et Richard Arès, s.j., MM. F.-A. Angers, Roland Parenteau et Patrick Allen, ainsi que le signataire de cette note. Nous espérons publier un inédit de Bourassa. Bien entendu, le numéro sera plus copieux que les livraisons régulières — ce qui explique les dimensions réduites de celle-ci.

La pensée de Bourassa intéresse vivement les Canadiens. M. Robert Rumilly vient de lui consacrer un livre considérable. Aux universités de Toronto et de McGill des étudiants lui consacrent leur thèse. Ainsi réussira-t-on peu à peu à mesurer l'importance de son œuvre et du rôle qu'il a joué. L'Action Nationale entend apporter sa collaboration à l'entreprise commune.

André L.

SOMMAIRE

L'ACTION NATIONALE:	
<i>L'heure du salut national</i>	3
J.-M. LEGER:	
<i>Le nationalisme à l'heure de la révolution</i>	7
ANDRE-MARC VALOIS:	
<i>Crépuscule de la démocratie</i>	15
JEAN PELLERIN:	
<i>La censure américaine et le cinéma</i>	21
JEAN-MARC LEGER:	
<i>À l'écoute du monde</i>	47
A.L.	
<i>Notre livraison spéciale sur la pensée d'Henri Bourassa</i>	55

LA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement



Actif, plus de \$450,000,000
552 bureaux au Canada
72 succursales à Montréal

Hommages aux collaborateurs de
l'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



FA. 1167

3605, ONTARIO est, Montréal

Tél. HA 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

914 St-Denis :: Suite 212 :: Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64, ave Nelson, Outremont. Tél. DO 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

Marcel ALLARD
Gérant général

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée

Biscuits - Gâteaux - Tartes

235 ouest, ave LAURIER, Montréal

CR 2165

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT



SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI

"Quand je cesserai de subvenir aux besoins de ma famille, si elle pouvait continuer à recevoir mon salaire, chaque semaine."
C'est chose possible. Faites-vous expliquer, à titre gracieux, notre police de SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI. C'est une exclusivité de notre compagnie mutuelle.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

SIÈGE SOCIAL: 41 ouest, rue
Saint-Jacques, Montréal 1,
HA 3291, ou SUCCURSALE
DE MONTRÉAL, Lucien
Ladouceur, gérant, 39 est,
rue Notre-Dame,
tél.: LA. 2380.

Un succès de librairie

Ceux qui veulent se procurer une série complète de l'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS (édition courante) par le chanoine Lionel Groulx, feraient bien de se hâter ; car l'édition de certains tomes sera épuisée assez bientôt, et il n'y aura pas de réédition immédiate.

Pour les exemplaires de luxe, il ne reste plus de tome II. Il est donc inutile de commander désormais une série complète. Mais il reste des tomes I, III et IV (\$3.50 l'exemplaire).

Pour l'édition courante, rappelons qu'ils se détaillent \$2.00 (t. I), \$2.50 (t. II), \$2.75 (t. III) et \$2.75 (t. IV). On se les procure dans toutes les bonnes librairies, et chez l'éditeur :

L'ACTION NATIONALE

986, est, rue RACHEL

CH. 5253

A navire brisé tous les vents sont contraires

Et si votre système de chauffage est défectueux, le prochain hiver, fût-il le plus doux, vous semblera rigoureux. Profitez de la belle saison pour faire reviser ou réparer votre appareil de chauffage ou votre plomberie. Construisez-vous ? Confiez à notre main-d'oeuvre spécialisée et à nos techniciens les travaux d'installation. Qu'il s'agisse de travaux de grande ou de moindre importance, nos techniciens et ouvriers spécialisés apportent le même souci du travail bien fait. Ils allient théorie et pratique.

*Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada*



360 est, rue Rachel — Montréal

MArquette 4107



La borne-fontaine du coin!

Elle est indispensable; ne comptez pas seulement sur elle. Il faut aussi prévenir les incendies . . . et les guérir puisqu'ils se multiplient. Les pertes immobilières sont devenues si nombreuses qu'elles font scandale, dit M. L. Lewis, Président du Comité Incendies du Dominion Board. Vous voulez rester propriétaires? Pas de sécurité sans assurance! Faites la part du feu: rognez sur vos loyers parce qu'ils durent. C'est la loi. Inéluctable!

AFFILIÉE À LA C.U.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

41 ouest, rue S.-Jacques • HARBOUR 3291
Montréal

La Sauvegarde



ACTIF : \$27,500,000.

ASSURANCES EN VIGUEUR :

\$148,000,000.

protégeant

96,000 assurés



Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.